

1. Délais de paiement moyens ⁽¹⁾ dans l'industrie selon la taille des entreprises

		PME		Grandes entreprises	
		0-19 salariés	20-249 salariés	250-499 salariés	≥ 500 salariés
Délais clients (en jours de chiffre d'affaires)	2007	71,3	72,4	68,2	65,7
	2008 ⁽²⁾	67,9	68,5	64,0	61,4
Délais fournisseurs (en jours d'achats)	2007	70,7	72,7	72,3	71,2
	2008 ⁽²⁾	65,6	67,5	65,1	65,4
Solde commercial (en jours de chiffre d'affaires)	2007	26,2	24,9	16,9	14,7
	2008 ⁽²⁾	26,1	24,7	17,9	14,0

⁽¹⁾ Il s'agit de moyennes de ratios individuels (cf. définition en annexe).

⁽²⁾ Données provisoires, août 2009.

Source : Banque de France - Fiben.

2. Délais de paiement moyens ⁽¹⁾ dans l'industrie selon le secteur d'activité des entreprises

Secteur	Délais clients (en jours de chiffre d'affaires)			Délais fournisseurs (en jours d'achats)			Solde commercial (en jours de chiffre d'affaires)		
	2006	2007	2008 ⁽²⁾	2006	2007	2008 ⁽²⁾	2006	2007	2008 ⁽²⁾
Industries agricoles et alimentaires	44,8	44,1	40,7	56,4	57,3	52,2	4,2	2,9	3,2
Biens de consommation	72,9	71,1	68,4	72,5	70,3	66,7	26,8	26,5	26,0
Automobile	67,9	67,3	61,3	78,5	78,8	70,4	11,9	10,3	10,9
Biens d'équipement	83,8	82,5	79,8	80,1	77,0	72,9	33,3	33,7	33,6
Biens intermédiaires	77,2	74,8	70,1	76,5	73,8	67,3	28,3	27,6	27,2

⁽¹⁾ Il s'agit de moyennes de ratios individuels (cf. définition en annexe).

⁽²⁾ Données provisoires, août 2009.

Source : Banque de France - Fiben.

3. Rapport «Achats/Chiffre d'affaires» par secteur d'activité

Secteur	Rapport Achats/CA %
Industries agricoles et alimentaires	55,4
Biens de consommation	39,1
Automobile	72,3
Biens d'équipement	40,4
Biens intermédiaires	47,1
Ensemble de l'industrie	50,7

Source : Banque de France - Fiben.

7.1 Les groupes industriels

Début 2008, 65 % des entreprises industrielles de 20 salariés ou plus, soit 12 100 entreprises, appartenait à un groupe*. Ces entreprises sont des acteurs prépondérants de l'industrie manufacturière (hors IAA) : elles concentrent 88 % des effectifs salariés, produisent 91 % de la valeur ajoutée, réalisent 94 % du chiffre d'affaires et la quasi-totalité des exportations (97 %). À travers elles, ce sont 7 300 groupes qui sont implantés dans le secteur, dont un peu moins de 1 100 ont pour tête de groupe une entreprise de l'industrie manufacturière. Depuis une quinzaine d'années, l'organisation en groupes - nationaux ou mondiaux - de l'industrie française est montée en puissance : alors qu'en 1994, seulement 40 % des entreprises industrielles dépendaient d'un groupe, en 2007 elles étaient 65 %. Et la proportion est de 68 % si on y ajoute les entreprises appartenant au contour élargi des groupes*. Cette évolution recouvre plusieurs objectifs : efficacité de l'organisation des processus de production, considérations de nature financière, fiscale, etc. Les entreprises d'un même groupe peuvent notamment tirer profit de collaborations en matière de commercialisation, de services auxiliaires ou encore de recherche et développement. Dans certains secteurs, principalement ceux à forte intensité capitalistique ou de haute technologie, les groupes sont très présents : trois entreprises sur quatre dépendent d'un groupe dans la construction navale, aéronautique et ferroviaire, dans l'industrie des composants électriques et électroniques, dans le secteur de la pharmacie, parfumerie, entretien et de la chimie, caoutchouc et plastiques. Leur poids est très important dans ces secteurs, ainsi que dans l'industrie automobile : ils réalisent plus de 95 % de la valeur ajoutée, du chiffre d'affaires ou des exportations. L'importance des groupes dans ces secteurs s'explique en partie par la présence d'entreprises de grande taille. En effet, au-delà

de 500 salariés, presque toutes les entreprises appartiennent à un groupe. Pour autant, les groupes ne sont pas nécessairement de grande taille. En fait, deux groupes sur trois emploient moins de 500 salariés.

Début 2008, l'industrie manufacturière comptait 175 entreprises à capital partagé*, assimilées ici à des filiales de groupes. Elles constituent, avec les entreprises qui les contrôlent, une centaine de groupes multitêtes*. Ces filiales ont réalisé 7 % du chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière et près de 11 % des exportations.

En France, plus d'une fois sur deux, lorsqu'une entreprise appartient à un groupe, ce groupe est internationalisé : parmi ces groupes internationalisés, la moitié est de nationalité* étrangère et, pour l'autre moitié, il s'agit de groupes français qui possèdent au moins une filiale à l'étranger. Au total, ces groupes internationalisés emploient 73 % des effectifs de l'industrie, réalisent 85 % du chiffre d'affaires et 80 % de la valeur ajoutée. Ils assurent la très grande partie des exportations industrielles (93 %). En développant leur présence dans d'autres pays via leurs filiales, les groupes mettent souvent en place des stratégies internationales fondées sur les échanges intragroupe. Les groupes dans les secteurs de l'automobile, de la construction navale, aéronautique et ferroviaire, de la pharmacie ou de la fabrication d'équipements électriques et électroniques illustrent ces comportements et cette « ouverture » sur les marchés extérieurs : ils sont fortement exportateurs et privilégient les échanges au sein d'un même groupe.

Dans les secteurs de l'habillement et du cuir, de l'édition, imprimerie, reproduction, de l'industrie textile, et de la métallurgie et transformation des métaux, lorsqu'une entreprise appartient à un groupe, ce groupe est le plus souvent français non internationalisé (qui ne détient aucune filiale à l'étranger). ■

Pour en savoir plus

- * Voir « Définitions » en annexe.
- Lezec F. et Montagnier P. : « La concentration des groupes, au centre des évolutions des secteurs de l'industrie », *Le 4 Pages*, Sessi, n° 219, avril 2006 : <http://www.industrie.gouv.fr/sessi/4pages/pdf/4p219.pdf>
- Almeras C., Brasseur J., Strauss J.P. : « Images économiques des entreprises et des groupes au 1^{er} janvier 2007 », *Insee résultats*, n° 42, avril 2009 : <http://insee.fr/fr/publications-et-services/irweb.asp?id=images07>
- Des informations plus détaillées sur la situation des groupes en France en 2007 sont disponibles à l'adresse : <http://www.industrie.gouv.fr/p3e/chiffres/groupes/presentation.htm>

1. Poids des groupes par secteur au 31/12/2007

%

	Nombre d'entreprises	Effectifs	CAHT	VAHT	Exportations
Industrie des biens de consommation	63,3	85,3	92,3	90,6	94,6
Habillement, cuir	53,9	76,2	87,1	83,7	92,7
Édition, imprimerie, reproduction	65,4	82,0	86,4	84,4	89,4
Pharmacie, parfumerie, entretien	79,5	96,2	98,3	98,1	98,7
Équipements du foyer	60,2	80,4	85,9	80,4	84,9
Automobile	68,8	96,4	98,5	97,5	99,1
Industrie des biens d'équipement	63,4	88,4	93,6	91,0	97,7
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	73,3	96,3	98,9	97,9	99,7
Équipements mécaniques	61,6	84,0	88,7	86,6	94,7
Équipements électriques et électroniques	66,5	91,0	95,2	92,8	98,3
Industrie des biens intermédiaires	65,9	87,4	92,4	90,4	96,0
Produits minéraux	68,0	87,7	91,5	91,5	94,6
Industrie textile	65,5	80,6	85,3	82,3	86,8
Bois et papier	63,9	84,4	90,6	87,6	94,8
Chimie, caoutchouc, plastiques	73,3	91,6	94,6	93,9	96,8
Métallurgie et transformation des métaux	60,0	82,0	89,7	85,6	95,2
Composants électriques et électroniques	72,3	94,1	96,6	95,4	98,6
Industrie manufacturière (hors IAA)	64,8	88,2	93,7	91,3	97,0

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière (hors IAA).

Sources : SESSI - EAE 2007, Insee - LIFI Diane 2007.

2. Entreprises appartenant à un groupe par secteur selon la taille du groupe et son caractère international au 31/12/2007

 %(¹)

	Microgroupe (moins de 500 salariés)	Petit groupe (500 - 2 000 salariés)	Groupe moyen (2 000 - 10 000 salariés)	Grand groupe (plus de 10 000 salariés)	Groupe français non internationalisé	Groupe français internationalisé	Groupe étranger
Industrie des biens de consommation	66,7	14,5	12,0	6,8	50,3	28,9	20,7
Habillement, cuir	76,8	9,6	8,0	5,6	53,7	34,1	12,2
Édition, imprimerie, reproduction	64,8	15,2	12,2	7,8	59,6	22,8	17,6
Pharmacie, parfumerie, entretien	48,0	20,3	21,8	9,8	23,5	38,5	38,0
Équipements du foyer	73,9	13,3	8,6	4,2	51,4	28,2	20,4
Automobile	51,2	21,2	15,9	11,8	37,6	21,8	40,6
Industrie des biens d'équipement	67,4	16,3	8,4	7,8	47,4	24,1	28,4
Const. navale, aéronautique et ferroviaire	47,7	19,8	12,6	19,8	36,5	36,5	27,0
Équipements mécaniques	70,2	16,2	8,2	5,3	51,7	21,4	26,9
Équipements électriques et électroniques	65,2	15,6	7,6	11,5	37,7	28,8	33,5
Industrie des biens intermédiaires	64,1	18,4	9,0	8,5	47,1	25,0	27,9
Produits minéraux	48,5	16,7	14,0	20,8	42,1	33,8	24,1
Industrie textile	77,2	17,6	3,5	1,7	56,3	24,8	18,8
Bois et papier	63,8	19,9	12,2	4,1	52,0	15,2	32,8
Chimie, caoutchouc, plastiques	65,1	18,7	9,5	6,7	37,2	27,0	35,8
Métallurgie et transformation des métaux	69,1	17,7	7,0	6,2	54,8	21,7	23,5
Composants électriques et électroniques	55,3	21,2	8,0	15,4	39,2	31,1	29,7
Industrie manufacturière (hors IAA)	65,1	17,2	9,6	8,1	47,6	25,5	26,9

⁽¹⁾ Pour chaque critère (taille ou internationalisation), la somme des lignes est égale à 100.

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière (hors IAA).

Sources : SESSI - EAE 2007, Insee - LIFI Diane 2007.

7.2 Les PME et les microentreprises

En 2007, dans l'industrie manufacturière (hors agroalimentaire), on dénombrait 155 000 PME (encadré), dont plus des quatre-cinquièmes étaient des microentreprises (moins de 10 salariés).

Les 25 800 PME autres que les microentreprises (qualifiées simplement de PME dans la suite de cette fiche) représentaient 30 % de l'ensemble des entreprises industrielles en termes d'effectif salarié, 16 % en termes de chiffre d'affaires, 22 % en termes de valeur ajoutée et 9 % en termes de chiffre d'affaires à l'exportation.

Sept PME sur dix sont des entreprises dites « isolées » (encadré). Inversement, 7 500 PME sont des groupes. On peut affiner la typologie en distinguant parmi ces PME les groupes français, c'est-à-dire dont la tête est située en France (6 300 PME) de ceux dont la tête est à l'étranger (1 200 PME). La plupart (6 000 PME) des groupes français sont nationaux. En effet, seuls 5 % d'entre eux (300 PME) ont au moins une filiale à l'étranger. La taille moyenne des PME organisées en groupe de sociétés (60 salariés et un chiffre d'affaires de 10,7 M€) est supérieure à celle des entreprises isolées (24 salariés et 3,4 M€ de chiffre d'affaires). Que ce soit en nombre d'entreprises, en effectifs salariés, en valeur ajoutée ou en termes d'exportations, plus de la moitié des PME appartiennent au secteur des biens intermédiaires, moins d'un tiers à celui des biens d'équipement et un cinquième au secteur des biens de consommation.

Plus du tiers de l'ensemble des 25 800 PME, soit 9 500 PME, sont exportatrices : elles exportent plus de 5 % de leur chiffre d'affaires, pour un montant supérieur à 10 000 euros. En moyenne, elles exportent le tiers de leur chiffre d'affaires. Les PME isolées sont un peu moins fréquemment exportatrices (30 %), toutefois, elles exportent aussi en moyenne le tiers de leur chiffre d'affaires. Seules 16 % des PME de la forme « groupe français national » sont exportatrices ; leurs exportations représentent 29 % de leur chiffre d'affaires. À l'opposé, 85 % des PME de la catégorie « groupe français international » et 79 % de celles « groupe étranger » sont exportatrices (elles

exportent en moyenne respectivement 42 % et 44 % de leur chiffre d'affaires). Environ 7 % des 130 000 microentreprises - soit 9 000 microentreprises - sont exportatrices et exportent en moyenne le tiers de leur chiffre d'affaires. Dans la catégorie constituée par les entreprises de plus de 250 salariés (entreprises de taille intermédiaire et grandes entreprises) la proportion d'entreprises exportatrices est de 83 %, la part du chiffre d'affaires réalisée à l'exportation atteignant 40 %.

Les catégories d'entreprises

La loi n° 2008-776 de modernisation de l'économie (dite « LME ») du 4 août 2008 a défini dans son article 51 des « catégories » d'entreprises, au sens de catégories de taille, pour les besoins de l'analyse statistique et économique. Le décret d'application n°2008-1354, publié le 20 décembre 2008, précise les seuils entre chacune des quatre catégories : microentreprises, petites et moyennes entreprises (PME), entreprises de taille intermédiaire (ETI) et grandes entreprises. Ainsi la catégorie des PME regroupe les entreprises de moins de 250 salariés dont, par ailleurs, soit le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions d'euros soit le total du bilan est inférieur à 43 millions d'euros.

En outre, le concept « d'entreprise » retenu ici prend en compte la notion de dépendance entre sociétés. Une entreprise est :

- soit une société « isolée » : elle n'entre à plus de 50 % dans le capital d'aucune autre société et aucune autre société ne détient plus de 50 % de son capital ;
- soit un « groupe » formé d'une « tête », c'est-à-dire d'une société qu'aucune autre ne détient à plus de 50 %, et de ses filiales, c'est-à-dire des sociétés qu'elle contrôle à plus de 50 %.

Les groupes sont limités ici aux sociétés implantées en France et, faute de l'information statistique nécessaire, certaines grandeurs, comme le chiffre d'affaires, ne sont pas « consolidées » (les flux intragroupes ne sont pas neutralisés).

Pour en savoir plus

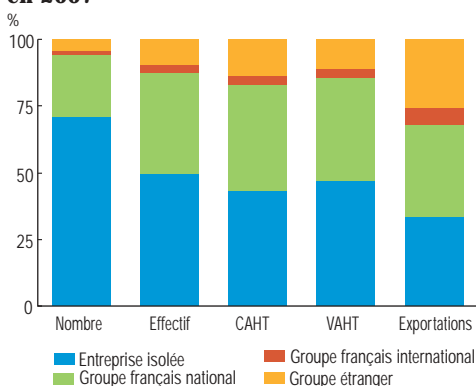
- Rapport du groupe de travail du CNIS sur la définition des catégories d'entreprises, novembre 2008 : http://www.cnis.fr/doc/rapports/RAP_0081.HTM
- Rapport du groupe de travail du CNIS sur les statistiques structurelles fondées sur les groupes d'entreprises et leurs sous-groupes, janvier 2008 : http://www.cnis.fr/doc/rapports/RAP_0075.HTM

1. Caractéristiques principales des catégories d'entreprises industrielles en 2007

	micro-entreprises	PME (hors microentreprises)			Autres (ETI et grandes entreprises)	Ensemble
		entreprises isolées	organisées en groupe	ensemble		
Nombre d'entreprises	128 878	18 300	7 509	25 809	1 518	156 205
Effectifs en milliers	227	439	451	890	1 820	2 937
Chiffre d'affaires hors taxes	G€ 30,7	62,0	80,6	142,7	708,9	882,3
Exportations / CAHT	% 6,0	15,1	22,7	19,4	37,5	33,5
Investissements / CAHT	% 4,7	3,2	3,3	3,2	3,9	3,8
Valeur ajoutée hors taxes / CAHT	% 36,5	33,9	29,6	31,4	20,7	23,0
Excédent brut d'exploitation / VAHT	% 23,2	20,6	22,3	21,5	32,8	29,8
Charges financières / VAHT	% 2,8	2,7	7,2	5,1	62,4	46,4
Investissements / VAHT	% 12,9	9,4	11,0	10,3	19,0	16,7
Capacité d'autofinancement / VAHT	% 18,8	12,6	19,3	16,2	68,2	54,0

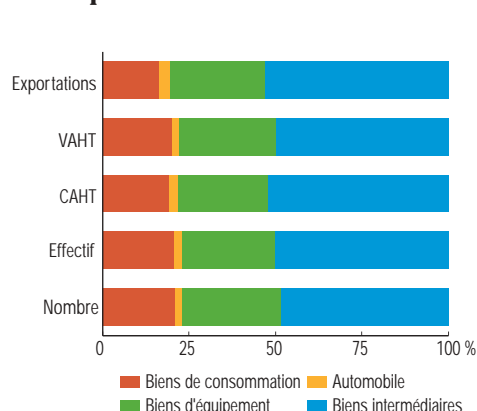
Champ : industrie manufacturière hors IAA.
Sources : Insee - Ficus, LIFI, calculs DGCSIS.

2. PME selon leur appartenance à un groupe en 2007



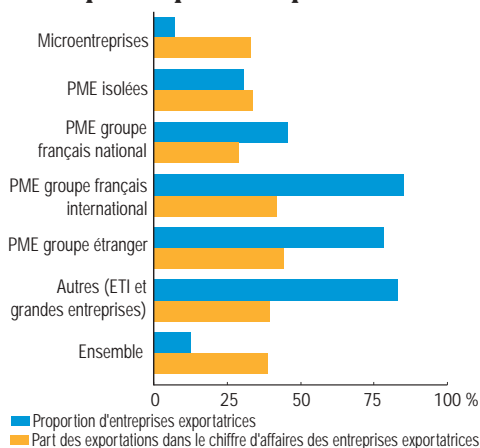
Champ : industrie manufacturière hors IAA.
Sources : Insee - Ficus, LIFI, calculs DGCSIS.

3. PME par secteur en 2007



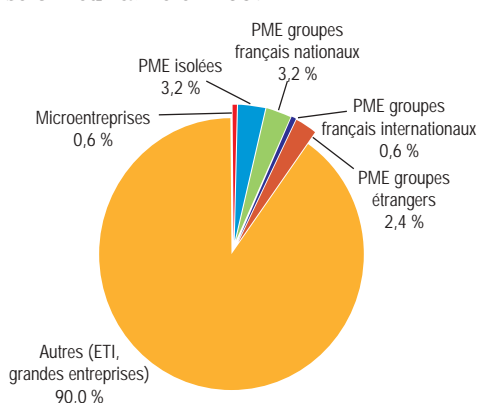
Champ : industrie manufacturière hors IAA.
Sources : Insee - Ficus, LIFI, calculs DGCSIS.

4. Entreprises exportatrices par taille en 2007



Champ : industrie manufacturière hors IAA.
Sources : Insee - Ficus, LIFI, calculs DGCSIS.

5. Répartition du chiffre d'affaires à l'exportation des entreprises industrielles selon leur taille en 2007



Champ : industrie manufacturière hors IAA.
Sources : Insee - Ficus, LIFI, calculs DGCSIS.

7.3 Les créations et les défaillances d'entreprises industrielles

En France, 330 000 entreprises ont été créées* en 2008 dans l'ensemble des secteurs marchands hors agriculture, dont 15 000 dans l'industrie. Si pour l'ensemble de l'économie, il s'agit du plus haut niveau depuis dix ans, la croissance par rapport à 2007 est faible (+ 1 %) dans le contexte de la crise économique. Dans l'industrie, l'impact de la crise est beaucoup plus fort : en 2008, le nombre de créations a reculé de 10 % et même de 16 % dans l'industrie manufacturière. Demande faible et durcissement des conditions de crédit ont affecté la création d'entreprises dans de nombreux secteurs. Le retournement s'est produit dès le troisième trimestre 2007. Ensuite, de mois en mois, les créations se sont réduites. L'industrie ne recouvre qu'une part assez faible du nombre total de créations d'entreprises : 4,5 % en 2008. Plus de six créations d'entreprises industrielles sur dix sont concentrées dans deux secteurs : celui des industries agroalimentaires (IAA) et celui des industries des biens de consommation.

Parmi les entreprises industrielles créées en 2002, 70 % sont encore en activité économique trois ans plus tard, en 2005, et 53 % cinq ans plus tard, en 2007. Sur l'ensemble de l'économie, on observe des taux de survie légèrement inférieurs, respectivement 66 % et 52 %. Cette pérennité s'est renforcée ces dernières années : le taux de survie* des entreprises industrielles créées en 1994 était en effet de l'ordre de 60 % au bout de trois ans (59 % pour l'ensemble de l'économie) et inférieur à 50 % au bout de cinq ans. Entre

2002 et 2007, ce sont les biens d'équipement et les biens intermédiaires qui avaient les taux de survie les plus élevés (respectivement 61 % et 58 %) parmi les secteurs industriels. À l'inverse, la pérennité à cinq ans des industries agroalimentaires et des industries des biens de consommation est plus faible (49 %).

De plus en plus de créateurs assurent avant tout leur propre emploi. En effet, parmi les nouveaux entrepreneurs de 2006, 41 % étaient auparavant demandeurs d'emploi. Cette proportion n'était que de 34 % en 2002. Pour les créateurs dans l'industrie, la part des chômeurs est plus importante encore, et croît un peu plus, passant de 38 % à 46 % entre 2002 et 2006.

En 2008, le nombre de défaillances d'entreprises* s'est élevé à 3 900 dans l'industrie (y compris énergie). Dans le contexte de crise économique, comme pour les créations, les défaillances sont reparties nettement à la hausse au second semestre 2008 : le retournement dans l'industrie a été plus tardif que dans l'ensemble de l'économie. En outre, dans l'industrie, la baisse des créations (sensible à partir du dernier trimestre 2007) a largement précédé celle des défaillances. En 2008, les défaillances (en date de jugement) se sont accrues de 9 % par rapport à l'année précédente, après une baisse ininterrompue depuis 2004. Cette hausse s'observe dans tous les secteurs industriels ; elle est moins marquée dans le secteur des industries agroalimentaires (+ 6,0 %), plus forte dans celui de l'automobile et des biens d'équipement (+ 11,4 %). ■

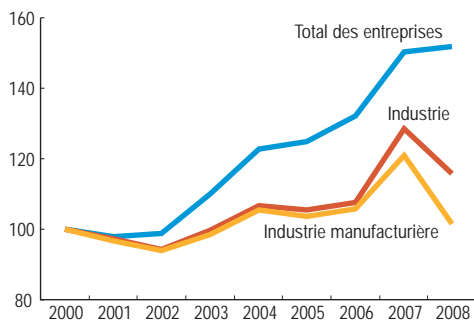
Pour en savoir plus

- * Voir « Définitions » en annexe.
- Kerjosse R. : « Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi », *Insee Première*, n° 1 167, décembre 2007 : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1167/ip1167.pdf>
- Deprez S. et Wach N. : « Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2007 : la génération 2002 cinq ans après », *Insee Résultats* n° 39, *Economie*, janvier 2009 : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/collection.asp?id=4>

Les créations et les défaillances d'entreprises industrielles 7.3

1. Nombre annuel de créations d'entreprises

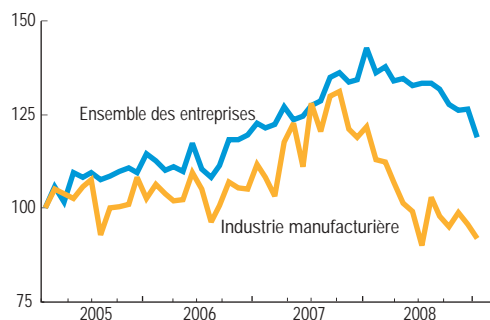
Indices, base 100 en 2000



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), novembre 2009.

2. Nombre mensuel de créations d'entreprises

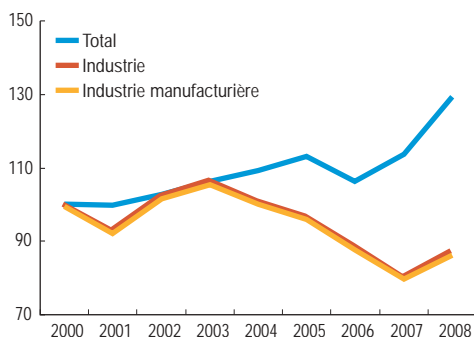
Indices, base 100 en janvier 2005



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), novembre 2009.

3. Nombre annuel de défaillances d'entreprises

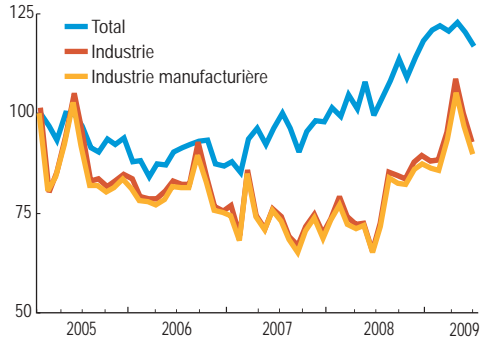
Indices, bases 100 en 2000



Données CVS-CJO.
Défaillances d'entreprises en date de jugement.
Source : Bodacc, Traitement Insee, novembre 2009.

4. Nombre mensuel de défaillances d'entreprises

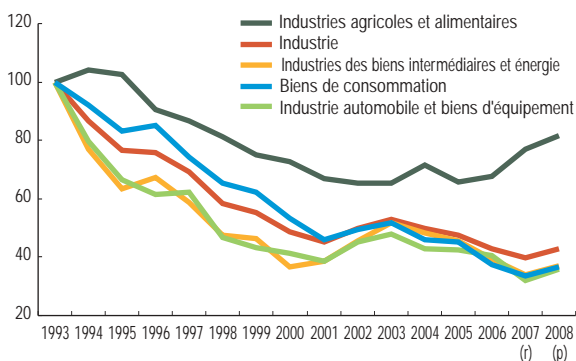
Indices, bases 100 en janvier 2005



Données CVS-CJO.
Défaillances d'entreprises en date de jugement.
Source : Bodacc, Traitement Insee, novembre 2009.

5. Défaillances des entreprises industrielles par secteur

Indices, base 100 en 1993



Défaillances d'entreprises en date de jugement.
Sources : Insee, Bodacc.

7.4 La sous-traitance industrielle

Le poids dans la production de la sous-traitance industrielle confiée* a doublé en l'espace de vingt ans, atteignant 11 % du chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière en 2007. Depuis le milieu des années quatre-vingt, dans un contexte d'intensification de la concurrence et de mondialisation des échanges, les entreprises se sont recentrées sur leur cœur de métier, faisant appel à d'autres entreprises pour leur fournir certains biens ou services.

Les secteurs de l'industrie automobile et de la construction navale, aéronautique et ferroviaire représentent à eux seuls plus de la moitié de la sous-traitance industrielle confiée (55 %). Ils s'agit essentiellement, dans l'industrie automobile, d'une sous-traitance de capacité* résultant de l'organisation internationale de la production des entreprises de ce secteur. En 2007, la sous-traitance dans le secteur de la construction navale, aéronautique et ferroviaire est devenue une sous-traitance principalement de capacité. Au contraire, dans les autres secteurs, la sous-traitance de spécialité* reste prédominante. En particulier, les entreprises de l'industrie pharmaceutique s'adressent presque exclusivement à des sous-traitants spécialisés.

En 2007, la sous-traitance industrielle reçue* est de 73,4 milliards d'euros, soit 31,4 % du chiffre d'affaires des preneurs d'ordres. Pour la première fois, en 2007, elle est inférieure à la sous-traitance industrielle confiée, qui atteint 78,2 milliards d'euros.

Les preneurs d'ordres sont principalement des entreprises de 20 à 249 salariés. La prise d'ordres, qui représente un peu moins des deux tiers de leur chiffre d'affaires, est souvent vitale.

Les secteurs de la métallurgie et transformation des métaux et de la chimie, caoutchouc, plastiques réalisent respectivement 29 % et 15 % de leur chiffre d'affaires en sous-traitance reçue. La sous-traitance en cascade est un phénomène fréquent : sur dix preneurs d'ordres, neuf sont également donneurs d'ordres. Parmi ces derniers, huit sont donneurs d'ordres industriels.

En 2007, la sous-traitance industrielle confiée augmente très nettement (+ 12,3 %), dans un contexte de croissance du chiffre d'affaires (+ 4,6 %). Ce rebond renforce la hausse entamée en 2004, après un repli en 2002 et 2003. En effet, la sous-traitance évolue en phase avec la conjoncture.

Ce rebond est porté par la sous-traitance de capacité, vers laquelle les entreprises industrielles se sont davantage orientées, en particulier dans le secteur de la construction navale, aéronautique et ferroviaire, dont la production a fortement augmenté entre 2006 et 2007. Ainsi, les entreprises de ce secteur ont délégué respectivement 21 % de leur production en sous-traitance de capacité en 2007, contre 14 % en 2006. En effet, dans un contexte économique relativement favorable, la sous-traitance industrielle a davantage recours aux capacités de production des preneurs d'ordres. En revanche, entre 2003 et 2005, dans un contexte conjoncturel moins favorable, seule la sous-traitance de spécialité s'était renforcée.

Une firme industrielle sur huit entretient au moins une relation jugée importante avec un sous-traitant étranger, même si la préférence reste hexagonale. La proximité géographique étant un critère majeur dans le choix du partenaire, les entreprises s'orientent principalement vers des interlocuteurs européens. Les filiales de groupes internationaux sous-traitent plus souvent à l'étranger. Leurs relations intragroupe relèvent de la stratégie du groupe, tandis que le choix d'autres partenaires étrangers, guidé par la recherche de compétences et d'équipements, est généralement fait de façon indépendante. Faire appel à un sous-traitant étranger est un phénomène plus répandu dans les composants électriques et électroniques, l'habillement et la pharmacie-parfumerie. En revanche, c'est rarement le cas pour les produits minéraux, pondéreux et souvent commercialisés à proximité du lieu de production. ■

Pour en savoir plus

- * Voir « Définitions » en annexe.
- Montagnier P. : « La sous-traitance industrielle - un repli plus net que celui de l'activité », *Le 4 Pages*, Sessi, n° 209, août 2005 : <http://www.industrie.gouv.fr/sessi/4pages/pdf/4p209.pdf>
- Souquet C. : « La sous-traitance internationale - l'Europe, partenaire privilégié », *Le 4 Pages*, Sessi, n° 205, juin 2005 : <http://www.industrie.gouv.fr/sessi/4pages/pdf/4p205.pdf>
- Enquête annuelle d'entreprise 1996-2007 : <http://www.industrie.gouv.fr/sessi/enquetes/eae/eae.php>

1. Sous-traitance industrielle confiée par taille et secteur d'activité en 2007

	Donneurs d'ordres		Sous-traitance industrielle confiée			Sous-traitance de spécialité / sous-traitance industrielle en %
	nombre	en % par rapport à l'ensemble du secteur	en milliards d'euros	répartition en %	en % du CAHT	
Industrie manufacturière	13 872	74,3	78,2	100,0	11,1	48,4
20-249 personnes ⁽¹⁾	12 520	73,4	14,5	18,6	6,8	75,6
250 personnes ou plus	1 352	84,0	63,7	81,4	12,9	42,2
Biens de consommation	2 857	73,6	8,3	10,6	6,2	84,2
Automobile	388	78,5	23,5	30,0	20,5	11,0
Biens d'équipement	3 788	79,4	32,5	41,6	19,3	53,0
Biens intermédiaires	6 839	71,8	13,9	17,8	4,8	79,8

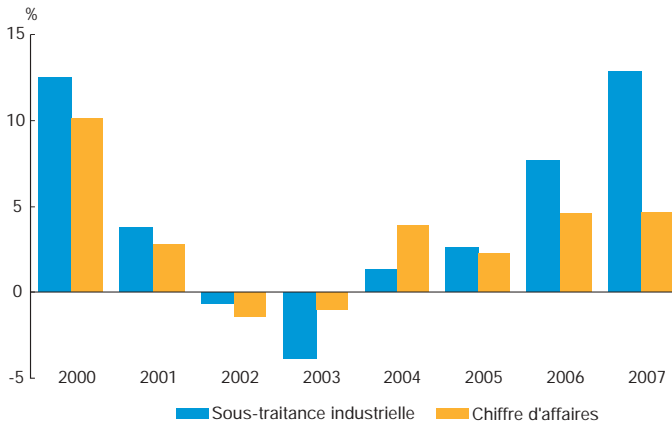
⁽¹⁾ Comprend les entreprises de moins de 20 salariés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 millions d'euros.

Champ : industrie manufacturière hors IAA.

Lecture : en 2007, 74,3 % des entreprises de l'industrie manufacturière étaient donneuses d'ordres. Elles ont confié 78,2 milliards d'euros de sous-traitance industrielle, soit 11,1 % du chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière. La sous-traitance de spécialité représentait 48,4 % du montant total de la sous-traitance confiée.

Source : Sessi-EAE 2007.

2. La sous-traitance industrielle confiée évolue en phase avec la conjoncture



Champ : industrie manufacturière hors IAA.

Lecture : en 2007, alors que le chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière hors IAA a augmenté de 4,6 %, la sous-traitance confiée s'est accrue de 12,8 %. Ces évolutions sont mesurées « à structure constante » : les sorties et entrées d'entreprises dans le champ de l'industrie sont neutralisées.

Source : Sessi-EAE 2000-2007.

3. Sous-traitance industrielle reçue par taille et secteur d'activité en 2007

	Preneurs d'ordres		Chiffre d'affaires concerné			
	nombre	en % du secteur	en milliards d'euros	répartition en %	en % du CAHT des preneurs d'ordres	% du CAHT total
Industrie manufacturière	6 650	35,6	73,4	100,0	31,4	10,4
20-249 personnes ⁽¹⁾	6 158	36,1	38,4	52,3	64,5	18,0
250 personnes plus	492	30,6	35,0	47,7	20,1	7,1
Biens de consommation	1 027	26,4	11,4	15,5	41,6	8,5
Automobile	87	17,6	2,6	3,5	3,1	2,2
Biens d'équipement	1 372	28,8	12,2	16,7	29,1	7,3
Biens intermédiaires	4 164	43,7	47,3	64,4	57,2	16,4

⁽¹⁾ comprend les entreprises de moins de 20 salariés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 millions d'euros.

Champ : industrie manufacturière hors IAA.

Lecture : en 2007, 35,6 % des entreprises de l'industrie manufacturière ont été sous-traitantes. Elles ont reçu pour 73,4 milliards d'euros de sous-traitance, ce qui représente 31,4 % de leur chiffre d'affaires et 10,4 % de celui de l'industrie manufacturière.

Source : Sessi-EAE 2007.